

A l'ouverture de la séance du 27 juin 2016, 31 membres sont présents ou représentés (19 membres présents, 12 procurations). 8 membres invités sont présents.

## 1. Affaires générales

### 1.1 Architecture de l'offre de formation des partenaires

L'architecture de l'offre de formation des partenaires est approuvée sous réserve de confirmation que la double licence Humanités –Science-politique de l'IRCOM corresponde aux critères de l'Université d'Angers.

Cette décision est adoptée avec 27 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

### 1.2 Élections des membres de la Commission césure

Élection des membres de la Commission césure, sous réserve de l'approbation de la modification du règlement intérieur de l'Université d'Angers par le Conseil d'administration du 30 juin 2016.

Madame Valérie BARBE et Madame Laurence MOISY sont élues aux sièges d'enseignants.es-chercheurs.es ou enseignants.es à l'unanimité avec 31 voix pour.

Madame Sonia BOUCHERON est élue au siège de personnel BIATSS à l'unanimité avec 31 voix pour.

Monsieur Olivier BRIERE et Monsieur Paul-Louis DUTHOIT sont élus aux sièges d'étudiants.es à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 1.3 Élection d'un.e enseignant.e chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e membre de la CFVU à la commission des relations internationales

Élection d'un.e enseignant.e chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e membre de la CFVU à la commission des relations internationales.

Madame Hélène TRICOIRE-LEIGNEL est élue au siège d'enseignant.e chercheur.e, enseignant.e ou chercheur.e à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 1.4 Élections au Conseil des sports du SUAPS

Élection de 2 enseignants-es chercheurs-es, enseignants-es, chercheurs-es inscrits-es au SUAPS élus-es par la CFVU ; 1 personnel BIATSS élu-e par la CFVU parmi le personnel inscrit au SUAPS de l'Université ; 4 étudiants-es élus-es par la CFVU parmi les étudiants-es inscrits-es au SUAPS.

Monsieur Philippe TORRES est élu au siège d'enseignants-es chercheurs-es, enseignants-es, chercheurs-es inscrits-es au SUAPS à l'unanimité avec 31 voix pour.

Madame Betty LE CORRE est élue au siège de personnel BIATSS élu-e par la CFVU parmi le personnel inscrit au SUAPS avec 21 voix pour.

Monsieur Thomas HENAFF et Monsieur Lucas HUMEAU sont élus aux sièges d'étudiants-es élus-es par la CFVU parmi les étudiants-es inscrits-es au SUAPS à l'unanimité avec 31 voix pour.

Manquent 1 enseignant et 2 étudiants.

### 1.5 Procès-verbal du 26 avril 2016

Le procès-verbal du 26 avril 2016 est approuvé.

Cette décision est adoptée avec 30 voix pour et 1 abstention.

## 2. Vie étudiante

### 2.1 Procédure de mise en place de la période de césure

La procédure de mise en place de la période de césure est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 2.2 Projets FSDIE

Les projets FSDIE instruits par la Commission vie étudiante du 18 juin 2016 (projets hors campus-day, projets inférieurs à 500€, projets supérieurs à 500€ et dépenses annexes dans le cadre du Campus-day 2016) sont approuvés.

Associations	Nom du projet	Subvention accordée
Projets hors CAMPUS DAY		
AEM MIAF (Master international des Arts de la France)	Voyage culturel à Paris 19/20/21 octobre 2016	1919.00 €
AEM CPT (Master Culture Patrimoine et Tourisme)	Voyage culturel à BUDAPEST 18 au 21 octobre 2016	4480.00 €
BDE ECO	Bienvenue à l'université Semaine du 5 au 9 septembre 2016 Campus SAINT SERGE	700.00 €
ACEPA	Mission en MOLDAVIE Août 2016	3000.00 €
UGEAC UNEF	Bourse aux livres SEPTEMBRE A DECEMBRE 2016	1330.00 €
BDE ISTIA Montre ton ISTIA	L'Automniale, le festival made in IstiA 8 octobre 2016 à l'espace culturel de l'UA	1080.00 €
LES COURANTS NUMERIQUES	Voyage culturel à BRISTOL du 20 au 24 octobre 2016	2100.00 €
SOUS TOTAL 1		14609.00 €

CAMPUS DAY		Subvention accordée
ASSOCIATION ALEA	Chamboule tout Course en sacs Dégustation pâtisseries diverses	75.00 €
BDE GUEST	Découverte de produits et de plats typiques du monde	370.00 €

HISTOIRE DE LES COURANTS NUMERIQUES	Stand d'information sur les actions de l'association Rock'n roll gonflable (Duel par 2 ou 4) Initiation au light painting (technique qui mêle photo et jeux de lumières)	355.00 € 250.00 €
REFLEX'CVITE	Concours de débat	500.00 €
BDE LEA	Activités ludiques, sportives	400.00 €
BDE ISTIA	Ventre glisse	200.00 €
SOUS TOTAL 2		2150.00 €

Projets supérieurs à 500.00 €		Subvention accordée
Fé2A ACEPA	LE CLUEDAY	6 322,00 €
AESIA (Ecole d'infirmières)	Jeu basé sur le modèle du CLUEDO avec des énigmes à élucider par équipes qui s'affrontent lors de duels :	
2 ATP AESFA (Ecole de sages femmes)	BUBBLE FOOT	
Assos 'Kipik (infirmiers cholet)	BALAYEUSE MECANIQUE	
BDE ECO	JEU DU DEMOLISSEUR	
BDE ESTHUA	BAR A SOFT	
FédéUCO	BARBES A PAPA	
Bde LEA	PHOTOS AVEC LA MASCOTTE	
Bde LLCE	DISTRIBUTION DE GOODIES (ecocup, bracelets)	
Les 3 coups (UCO) Improvisiak's (UCO)		
UGEAC UNEF	Stand de dégustation de fouaces	1 700,00 €
ASSOCIATION DE PSYCHOLOGIE	Organisation d'une tombola décoration d'un stand et structure gonflable « surf mécanique»	637,00 €
BDE SCIENCE CLUB BRASSEUR	FEAR FAC SCIENCES Activités ludiques, sportives et scientifiques et stand de dégustation de nourriture bio (insectes, plantes). Stand de fabrication de bière par le club brasseur Activités sensorielles de découverte	3 122,00 €
CORPO SCIENCES	RODEO SHOW Stand de boissons écologiquement responsable	956,00 €
SOUS TOTAL 3		12 737,00 €

DEPENSES ANNEXES		Subvention accordée
PROGRAMMATION DEPENSES ANNEXES A DESTINATION DES ETUDIANTS DE L'UA	GROUPE DARIA	1000.00 €
	ARSENIC FANFARE	600.00 €
	NOMORPHA	1200.00 €
	TRAPEO	836.00 €
	RUSTIC RECTUM (groupe gagnant tremplin étudiant LE TREME)	720.00 €
	ACTION CULTURELLE DU QUAI	900.00 €
	IMPRESSION AFFICHES + CARTES	500.00 €
	ACTION ONPL	1000.00 €
CAA – Société	Transports par autocars des étudiants CHOLET/SAUMUR/LES SABLES	1850.00 €
RESTAURATION CROUS ETUDIANT	Participation étudiant (0.15 X 450)	140.00€
Location pour stands étudiants	Bar	400.00
SOUS TOTAL 4		9 146.00 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 31 voix pour.

### 3. Enseignement et conventions

#### 3.1 Cadrage de la sélection en Master

Le cadrage de la sélection en Master (capacités d'accueil et modalités d'admission 2016-2017) est approuvé sous réserve de modification des capacités d'accueil.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

#### 3.2 Convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Université de Franche-Comté pour le master mention « Ingénierie des Systèmes complexes parcours Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes »

La convention de partenariat entre l'Université d'Angers et l'Université de Franche-Comté pour le master mention « Ingénierie des Systèmes complexes parcours Ingénierie du Test et de la Validation Logiciels et Systèmes » est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

#### 3.3 Convention de double diplôme entre l'Université d'Angers et l'Université de Salamanca pour le master en histoire

La convention de double diplôme entre l'Université d'Angers et l'Université de Salamanca pour le master en histoire est approuvée sous réserve de corrections de la traduction dans l'annexe 2 relative à la distribution des matières du cursus par semestre et nombre d'ECTS.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

#### 3.4 Modifications du contrôle des connaissances de l'UFR ESTHUA

Les modifications du contrôle des connaissances de l'UFR ESTHUA sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

#### 3.5 Modifications du contrôle des connaissances de l'ISTIA

Les modifications du contrôle des connaissances de l'ISTIA sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.6 Modifications du contrôle des connaissances de l'UFR Sciences

Les modifications du contrôle des connaissances de l'UFR Sciences sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour.

### 3.7 Modifications du contrôle des connaissances de l'UFR Santé

Les modifications du contrôle des connaissances de l'UFR santé sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 22 voix pour la docimologie de Pluripass.

Pour les MCC du département de Pharmacie de l'UFR Santé cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

### 3.8 Modifications du contrôle des connaissances de l'IUT

Les modifications du contrôle des connaissances de l'IUT sont approuvées

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

### 3.9 Modifications du contrôle des connaissances de l'UFR DEG

Les modifications du contrôle des connaissances de l'UFR DEG sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

### 3.10 Offre 2016-2017 des Unités d'enseignement libre

L'offre 2016-2017 des Unités d'enseignement libre est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 21 voix pour.

Fait à Angers, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

**La Vice-présidente FVU**

**Sabine MALLET**

